

## CRITERES

### Section 19

#### Système terre : enveloppes superficielles

<i>Mots-clés</i>	<i>Mots-clés (suite)</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Système climatique : couplages entre océan, atmosphère, surfaces continentales, cryosphère et biosphère, mécanismes et variabilité</li> <li>• Changement global, anthropisation, impacts</li> <li>• Cycles biogéochimiques et dynamique des écosystèmes marins</li> <li>• Physique, dynamique, chimie et biologie des domaines océaniques hauturier et côtier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Physique, dynamique et chimie de l'atmosphère et de la cryosphère</li> <li>• Paléo-environnements et paléoclimats : archives océaniques, glaciaires, continentales</li> <li>• Planétologie : physique, dynamique et chimie des atmosphères planétaires</li> <li>• Modélisation des fluides géophysiques</li> </ul>

### Evaluation périodique des chercheurs

#### Critères communs à tous les chercheurs

- Qualité de la production scientifique (voir annexe)
- Pertinence des orientations scientifiques
- Insertion dans le contexte national et international
- Capacité d'innovation : initiation de recherches, d'expérimentations et/ou de programmes originaux, développement d'outils nouveaux (instruments, codes numériques, bases de données, méthodologies ...)
- Participation aux activités de formation : encadrement de jeunes chercheurs (thèses, M2R), enseignement...
- Valorisation des résultats de la recherche vers la société : Médiation scientifique (vulgarisation...) et transfert vers le monde socio-économique
- Ouverture scientifique : mobilité thématique, caractère interdisciplinaire des recherches conduites,...

**Remarques :** Le poids respectif de ces critères dans l'évaluation des chercheurs est pris en compte de façon différente à chaque étape de leur carrière.

## **Critères spécifiques selon les grades :**

<p><b><u>Chercheurs CR2</u></b></p> <p>Critères généraux, plus :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Adéquation des activités menées au regard du projet proposé lors du recrutement</li><li>• Insertion au sein du laboratoire</li></ul>	<p><b><u>Chercheurs CR1</u></b></p> <p>Critères généraux, plus :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Animation de la recherche : capacité à faire émerger des projets, activités collectives au service de la recherche,...</li><li>• Rôle dans les instances d'évaluation, d'orientation et de gestion de la recherche</li><li>• Responsabilités d'intérêt collectif (animation de programme, organisation de colloques...)</li><li>• Insertion au sein du laboratoire, apport personnel au laboratoire (responsabilités, animation d'équipe)</li></ul>
<p><b><u>Chercheurs DR2</u></b></p> <p>Critères généraux, plus :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Animation de la recherche : capacité à faire émerger des projets, activités collectives au service de la recherche,...</li><li>• Aptitude à la direction et à la coordination des recherches</li><li>• Direction effective de thèse</li><li>• Apports fondamentaux aux disciplines relevant de la section 19</li><li>• Rôle dans les instances d'évaluation, d'orientation et de gestion de la recherche</li><li>• Responsabilités d'intérêt collectif (animation de programme, organisation de colloques...)</li><li>• Insertion au sein du laboratoire, apport personnel au laboratoire (responsabilités, animation d'équipe)</li><li>• Responsabilité(s) nationale(s) et internationale(s)</li><li>• Rayonnement international</li></ul>	<p><b><u>Chercheurs DR1</u></b></p> <p>cf critères DR2</p>

## Avancement de grade des chercheurs

### Critères communs à tous les grades

- Qualité de la production scientifique (voir annexe)
- Pertinence des orientations scientifiques : insertion dans le contexte national et international
- Capacité d'innovation : initiation de recherches et/ou de programmes, développement d'outils (instruments, codes numériques, bases de données, ...)
- Participation aux activités de formation : encadrement de jeunes chercheurs (thèses, M2R), enseignement, diffusion des connaissances (vulgarisation, ...)
- Transfert des connaissances: valorisation, diffusion des résultats de la recherche vers la société civile, les administrations, le monde industriel, ...
- Ouverture scientifique : mobilité thématique, caractère interdisciplinaire des recherches conduites,...
- Qualité de la production scientifique (voir annexe)
- Pertinence des orientations scientifiques
- Insertion dans le contexte national et international
- Capacité d'innovation : initiation de recherches, d'expérimentations et/ou de programmes originaux, développement d'outils nouveaux (instruments, codes numériques, bases de données, méthodologies ...)
- Participation aux activités de formation : encadrement de jeunes chercheurs (thèses, M2R), enseignement...
- Valorisation des résultats de la recherche vers la société : Médiation scientifique (vulgarisation...) et transfert vers le monde socio-économique
- Ouverture scientifique : mobilité thématique, caractère interdisciplinaire des recherches conduites,...
- 

### Critères spécifiques selon les grades :

<b><u>Avancement au grade CR1</u></b>  Critères communs, plus : <ul style="list-style-type: none"><li>• Adéquation des activités menées au regard du projet proposé lors du recrutement</li><li>• Intégration au sein du laboratoire</li></ul>	<b><u>Avancement au grade DR1</u></b>  Critères communs, plus : <ul style="list-style-type: none"><li>• Perspectives et projets scientifiques</li><li>• Aptitude à la direction et à la coordination des recherches</li><li>• Direction effective de thèses</li><li>• Rayonnement international</li><li>• Apports fondamentaux aux disciplines relevant de la section 19</li><li>• Responsabilité de direction de laboratoire ou d'unité de recherche ou de grands programmes</li><li>• Rôle dans les instances d'évaluation, d'orientation et de gestion de la recherche</li><li>• Responsabilité(s) nationale(s) et internationale(s)</li></ul>
<b><u>Avancement au grade DRCE</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>• cf Avancement grade DR1</li></ul>	

### Annexe : Principes d'évaluation des publications

Les publications sont classées en fonction de la revue, en deux catégories :

1. Toutes revues de facteur d'impact (JCR) supérieur à 1, revues récentes de haut niveau, articles de synthèse ou de revue sur un sujet précis
2. Autres revues à comité de lecture, actes de colloques et chapitres d'ouvrages, monographie, etc.

La liste des publications et autres indicateurs bibliométriques ne constitue qu'une approche purement quantitative. Celle-ci n'est pas suffisante, et il reste bien évidemment à la charge des rapporteurs d'estimer l'impact réel de la publication, son contenu, et la participation effective de l'auteur. En particulier, les redondances entre publications sont à éviter. Par ailleurs, le fait qu'un article soit publié dans une revue de catégorie B n'implique pas automatiquement que sa valeur scientifique soit réduite. Il appartient alors à l'auteur de le signaler dans sa liste de publications.